

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01622

Numéro SIREN : 485 215 636

Nom ou dénomination : ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2020 sous le numéro de dépôt 6966

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

TGS France Avocats

rue du 329ème RI
76600 Le Havre

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Numéro RCS : 485 215 636

Numéro Gestion : 2016B01622

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 172 boulevard du Petit Quinquin - Crt 1
de Lesquin
59273 Fretin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 16/07/2020

Sous le numéro : 6966

Délivré à Lille-Métropole le 21 juillet 2020

Le Greffier,



BILAN ACTIF

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Brut	au 30/09/19 Amorts, dépréc.	Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 30/09/18	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						1
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	7 000	2 450	4 550		5 950	
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage						
Autres immobilisations corporelles	17 905	12 739	5 167		1 204	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				53		8
Participations et créances rattachées	1 475 420		1 475 420		80 420	
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 500 325	15 189	1 485 137	53	87 574	8
STOCKS ET EN-COURS						
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	3 972		3 972			
CRÉANCES (3)				36		86
Clients et comptes rattachés	162 987		162 987		288 318	
Etat TVA - autres taxes	8 144		8 144		13 404	
Associés						
Autres créances	831 110		831 110		611 448	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				10		4
Banque - CCP	276 715		276 715		41 653	
Caisse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 850		9 850		22 493	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 292 778		1 292 778	47	977 317	92
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	2 793 104	15 189	2 777 915	100	1 064 891	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF

	Au 30/09/19	% du passif	Bilan N-1 au 30/09/18	% du passif
Capital	234 750		200 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 355 250			
Écart de réévaluation				
Réserves	481 674		286 850	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	350 643	13	216 824	20
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 422 316	87	703 674	66
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		1		4
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)				
Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	17 780		39 632	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		12		30
Fournisseurs et comptes rattachés	52 444		80 086	
Etat TVA - autres taxes	113 241		71 251	
Autres dettes fiscales et sociales	130 980		104 892	
Dettes sur immobilisations	10 000		10 000	
Autres dettes	31 155		55 356	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	355 599	13	361 217	34
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	2 777 915	100 %	1 064 891	100 %
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	355 599		361 217	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

W

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	1 015 902	744 509	271 393	36
Montant net du chiffre d'affaires	1 015 902	744 509	271 393	36
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	11 709	2 894	8 816	305
Autres produits	1	12	-11	-90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 027 612	747 415	280 197	37
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	250 546	162 885	87 661	54
Impôts, taxes et versements assimilés	11 592	15 210	-3 618	-24
Salaires et traitements	574 803	421 214	153 588	36
Charges sociales	168 727	84 357	84 371	100
Dotations aux amortissements	2 942	1 346	1 597	119
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	1		23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	1 008 613	685 014	323 599	47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 999	62 401	-43 402	-70
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	348 421	174 211	174 210	100
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	348 421	174 211	174 210	100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	348 421	174 211	174 211	100
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	367 420	236 612	130 809	55
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	1 482	1 340	142	11
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 482	-1 340	-142	11
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	15 296	18 448	-3 152	-17
TOTAL DES PRODUITS	1 376 033	921 626	454 408	49
TOTAL DES CHARGES	1 025 391	704 802	320 589	45
Bénéfice ou Perte	350 643	216 824	133 819	62

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

382
348 421

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total est de 2 777 915.14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 350 642.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En date du 16 septembre 2019, en vue de rationaliser et d'optimiser la gestion de leurs participations et de faciliter le développement de leurs activités, les apporteurs ont souhaité apporter l'intégralité des titres qu'ils possèdent au sein du capital des sociétés suivantes :

- Plan D : 40 parts pour une valeur de 720 000 €
- Express du froid : 7 350 parts pour une valeur de 196 000 €
- Regional Express : 60 parts pour une valeur de 474 000 €

Cette opération d'apport de titres s'est matérialisée par une augmentation de capital de la société Envoyé Spécial Holding à hauteur de 34 750 € assortie d'une prime d'apport à hauteur de 1 355 250 €.

En parallèle, une opération de réduction de capital a été réalisée sur la société Envoyé Spécial Nord modifiant la répartition du capital social de cette dernière. Celui-ci étant désormais détenu à 100 % par la société Envoyé Spécial Holding.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Le logiciel de paie fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et info.	2 ans
- Mobilier de bureau	2 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées :

- des 3750 parts (100%) composant le capital de la SAS ENVOYE SPECIAL NORD.
- des 380 parts (100%) composant le capital social de la SAS REGIONAL EXPRESS.
- des 100 parts (100%) composant le capital social de la SARL PLAN D.
- des 70 parts sur les 100 composant le capital social de la SCI ENVOYE-SPECIAL IMMO.
- des 15 000 parts (100%) composant le capital social de la SARL L'EXPRESS DU FROID.
- des 3 200 parts sur les 10 000 composant le capital social de la SCI DROLDELORD.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 000.00	
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	1 881.23	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	10 519.00	5 505.26
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	12 400.23	5 505.26
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		80 420.00	1 395 000.00
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	80 420.00	1 395 000.00
		TOTAL GENERAL	99 820.23	1 400 505.26

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		7 000.00	
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		1 881.23	
		Mat. bureau, inform., mobilier		16 024.26	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		17 905.49	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 475 420.00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		1 475 420.00	
		TOTAL GENERAL		1 500 325.49	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 050.00	1 400.00		2 450.00
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.					
Autres immobs corporelles					
Matériel de transport		1 881.23			1 881.23
Mat. bureau et informatiq., mob.		9 314.83	1 542.46		10 857.29
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	11 196.06	1 542.46		12 738.52
	TOTAL GENERAL	12 246.06	2 942.46		15 188.52

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
REGIONAL EXPRESS - 340 ALLEE CORDO OUEST-62580 BAI	200 000.00	1 002 950.26	100.00	582 490.00
ENVOYE SPECIAL NORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 F	200 000.00	1 130 205.69	100.00	411 801.90
PLAN D - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 80931	200 000.00	205 019.79	100.00	168 978.42
ENVOYE-SPECIAL IMMO - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 F	10 000.00	138 193.67	70.00	43 142.73
L'EXPRESS DU FROID - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FR	15 000.00	101 207.52	100.00	50 476.72
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
DROLDELORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 8	10 000.00	-86 798.59	32.00	26 699.99
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

REGIONAL EXPRESS - 340 ALLEE CORDO OUEST-62580 BAILLEUL
SIR BERTHOULT - 343157913
ENVOYE SPECIAL NORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273
FRETIN - 443986526
PLAN D - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 809314289
ENVOYE-SPECIAL IMMO - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273
FRETIN - 811816560
L'EXPRESS DU FROID - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 830615464

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

DRODELORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 833163439

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
200 000.00	420 460.83	100.00	499 600.00	499 600.00	499 600.00			18 317 303	582 490.00
200 000.00	718 403.79	100.00	29 970.00	29 970.00	29 970.00			13 245 611	411 801.90
200 000.00	36 041.37	100.00	732 000.00	732 000.00	732 000.00			3 111 762	168 978.42
10 000.00	95 050.94	70.00	7 000.00	7 000.00	7 000.00			144 950	43 142.73
15 000.00	50 730.80	100.00	203 650.00	203 650.00	203 650.00			1 259 560	50 476.72
10 000.00	-113 498.58	32.00	3 200.00	3 200.00	3 200.00			263 411	26 699.99

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	--	---	---	---	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	162 986.80	162 986.80	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 872.00	6 872.00	
	Etat & autres	8 143.61	8 143.61	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	824 238.44	824 238.44	
	Charges constatées d'avance	9 850.00	9 850.00	
TOTAUX		1 012 090.85	1 012 090.85	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 850.00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 850.00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	98 020.00
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	98 020.00

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	23 475.00	10.00

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	52 443.52	52 443.52		
Personnel & comptes rattachés	66 630.24	66 630.24		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	57 621.02	57 621.02		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	113 240.53	113 240.53		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 728.26	6 728.26		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	10 000.00	10 000.00		
Groupe & associés (2)	18 157.68	18 157.68		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	30 777.40	30 777.40		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	355 598.65	355 598.65		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

LD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 563.33
Dettes fiscales et sociales	72 978.39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	30 777.40
TOTAL DES CHARGES À PAYER	113 319.12

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2019, le CICE s'élève à -123 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

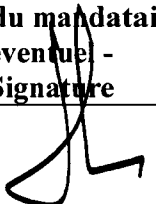
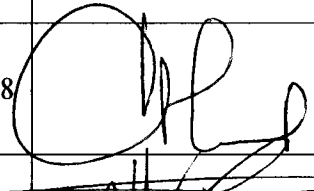
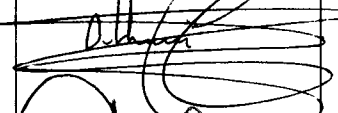
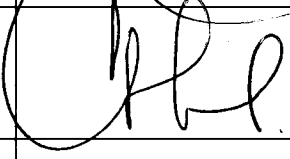
LD

ENVOYE-SPECIAL HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 234 750 euros
Siège social : 172 boulevard du Petit Quinquin - CRT 1 de Lesquin
59273 FRETIN

433 213 636 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 06 MARS 2020

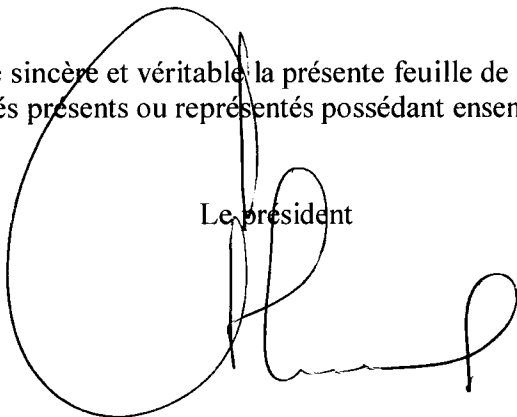
FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	M. COLLET Jean-Sébastien 15 Rue Robert Schuman, 59810 LESQUIN	750		750	
2	SAS DUTH INVEST 172 Boulevard du Petit Quinquin - CRT1 de Lesquin, 59273 FRETIN	14048		14048	
3	M. DUTHEUIL Julien 68 Boulevard Faidherbe - Appartement 12 – 7ème Etage, 62000 ARRAS	1635		1635	
4	M. DUTHEUIL Laurent 1 Rue Jean Bart, 59000 LILLE	7042		7042	
	Totaux	23 475		23 475	

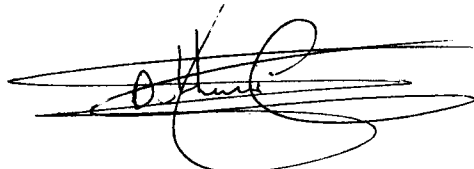
Nombre d'associés : 4

Certifiée sincère et véritable, la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoirs, arrêtée à 4 associés présents ou représentés possédant ensemble 23 475 droits sociaux

Le président



Le secrétaire



ENVOYE-SPECIAL HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 234 750 euros
Siège social : 172 boulevard du Petit Quinquin - CRT 1 de Lesquin,
59273 FRETIN
485 215 138 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 350 642,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	350 642,64 euros
A titre de dividendes	300 000,00 euros
Soit 12,78 euros par action	
Le solde	50 642,64 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 512 316,49 euros.	

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la Présidente.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

17

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des

~~impôts s'élève à 129 422,52 euros,~~

- ~~le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019~~ non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 179 533,44 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
30.09.2018	22 000	0	0
30.09.2017	24 000	0	0
30.09.2016	0	0	0

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 06 mars 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
DUTH INVEST

ENVOYE-SPECIAL HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 234 750 euros
Siège social : 172 boulevard du Petit Quinquin - CRT 1 de Lesquin,
59273 FRETIN
415 215 636 RCS LILLE METROPOLE

RAPPORT SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé, sont intervenues les conventions suivantes :

- ❖ La société a effectué des prestations au profit de la SCI DROLDELORD pour un montant de 11 744 euros

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

- ❖ La société a effectué des prestations au profit d'INTERSITE pour un montant de 12 600 euros
- ❖ La société a effectué des prestations au profit d'EXPRESS DU FROID pour un montant de 30 064 euros
- ❖ La société a effectué des prestations au profit de SCI ENVOYE SPECIAL IMMO pour un montant de 11 744 euros
- ❖ Monsieur Laurent DUTHEUIL détient un compte courant d'associé inscrit au passif de la société à hauteur de 17 779,68 euros. Ce compte courant n'est pas productif d'intérêts.

LD

- ❖ Dans le cadre de la Loi Madelin, le Gérant bénéficie :
 - D'une couverture mutualiste dont les versements se sont élevés au cours de l'exercice à 1 553,48 euros
 - D'une prévoyance qui a fait l'objet de règlements à hauteur de 6 630,22 euros pour cet exercice
- ❖ La société prend en charge les cotisations obligatoires et facultatives du gérant
 - RSI : 67 233 euros
- ❖ Monsieur Laurent DUTHEUIL a perçu au titre de son mandat de gérant une rémunération s'élevant pour cet exercice à 118 000 euros
- ❖ La société a effectué des prestations au profit d'ENVOYE SPECIAL NORD pour un montant de 243 479 euros
- ❖ La société a effectué des prestations au profit de REGIONAL EXPRESS pour un montant de 425 343 euros
- ❖ La société a effectué des prestations au profit de PLAN D pour un montant de 162 258 euros

La Présidente
DUTH INVEST



S.A.S ENVOYE-SPECIAL HOLDING
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 234 750 EUROS
SIEGE SOCIAL : 172 BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN
59273 FRETIN
N° SIRET : 485 215 636 00021 – CODE NACE 6920 2

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

* * * * *

Société d'Expertise Comptable
Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2019 :	2 à 6
- COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2019 :	
* BILAN ACTIF	7
* BILAN PASSIF	8
* COMPTE DE RESULTAT	9
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	10 à 22

* * * * *

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

FABRICE CASTEL

Société de Commissariat aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel de Rouen

24, rue Maréchal Gallieni 76600 Le Havre

Tel 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

IC 154 Intra-communautaire : FR 22 331 788 471

- 2 -

LE HAVRE, le

S.A.S ENVOYE-SPECIAL HOLDING
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 234 750 EUROS
SIEGE SOCIAL : 172 BOULEVARD DU PETIT QUINQUIN
59273 FRETIN
N° SIRET : 485 215 636 00021 – CODE NACE 6920 2

* * * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

* * * * *

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING à la fin de cet exercice.

.../...

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de la présidence et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

.../...

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidence et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

.../...

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

.../...

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre, le 10 mars 2020

Société d'Expertise Comptable
Fabrice CASTEL
Le Représentant
Fabrice CASTEL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Rouen.

BILAN ACTIF

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

FABRICE CASTEL

SASL Au capital de 7 822,46 Euros

24 Rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z

E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF

	Brut	au 30/09/19 Amorts, deprec.	Net	% de l'actif	Bilan N-1 au 30/09/18	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						1
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	7 000	2 450	4 550		5 950	
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage						
Autres immobilisations corporelles	17 905	12 739	5 167		1 204	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				53		8
Participations et créances rattachées	1 475 420		1 475 420		80 420	
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 500 325	15 189	1 485 137	53	87 574	8
STOCKS ET EN-COURS						
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	3 972		3 972			
CRÉANCES (3)				36		86
Clients et comptes rattachés	162 987		162 987		288 318	
Etat TVA - autres taxes	8 144		8 144		13 404	
Associés						
Autres créances	831 110		831 110		611 448	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				10		4
Banque - CCP	276 715		276 715		41 653	
Caisse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	9 850		9 850		22 493	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 292 778		1 292 778	47	977 317	92
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecart de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF	2 793 104	15 189	2 777 915	100	1 064 891	100

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF

	Au 30/09/19	% du passif	Bilan N-1 au 30/09/18	% du passif
Capital	234 750		200 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 355 250			
Écart de réévaluation				
Réserves	481 674		286 850	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	350 643	13	216 824	20
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 422 316	87	703 674	66
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		1		4
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)				
Dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	17 780		39 632	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		12		30
Fournisseurs et comptes rattachés	52 444		80 086	
Etat TVA - autres taxes	113 241		71 251	
Autres dettes fiscales et sociales	130 980		104 892	
Dettes sur immobilisations	10 000		10 000	
Autres dettes	31 155		55 356	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	355 599	13	361 217	34
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	2 777 915	100 %	1 064 891	100 %

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 34 Rue Marcelin Collin
 76600 LE HAVRE
 Tél 02 35 19 25 85 Fax 02 35 19 25 86
 SIRET 331 788 471 00077 - APE 7420Z
 E-mail : fabrice.castel@esothic.com

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Du 01/10/18 Au 30/09/19	Du 01/10/17 Au 30/09/18	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	1 015 902	744 509	271 393	36
Montant net du chiffre d'affaires	1 015 902	744 509	271 393	36
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	11 709	2 894	8 816	305
Autres produits	1	12	-11	-90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 027 612	747 415	280 197	37
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	250 546	162 885	87 661	54
Impôts, taxes et versements assimilés	11 592	15 210	-3 618	-24
Salaires et traitements	574 803	421 214	153 588	36
Charges sociales	168 727	84 357	84 371	100
Dotations aux amortissements	2 942	1 346	1 597	119
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	1		23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	1 008 613	685 014	323 599	47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 999	62 401	-43 402	-70
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)	348 421	174 211	174 210	100
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	348 421	174 211	174 210	100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	348 421	174 211	174 211	100
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	367 420	236 612	130 809	55
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	1 482	1 340	142	11
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1 482	-1 340	-142	11
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	15 296	18 448	-3 152	-17
TOTAL DES PRODUITS	1 376 033	921 626	454 408	49
TOTAL DES CHARGES	1 025 391	704 802	320 589	45
Bénéfice ou Perte	350 643	216 824	133 819	62

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

382

348 421

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total est de 2 777 915.14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 350 642.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En date du 16 septembre 2019, en vue de rationaliser et d'optimiser la gestion de leurs participations et de faciliter le développement de leurs activités, les apporteurs ont souhaité apporter l'intégralité des titres qu'ils possèdent au sein du capital des sociétés suivantes :

- Plan D : 40 parts pour une valeur de 720 000 €
- Express du froid : 7 350 parts pour une valeur de 196 000 €
- Regional Express : 60 parts pour une valeur de 474 000 €

Cette opération d'apport de titres s'est matérialisée par une augmentation de capital de la société Envoyé Spécial Holding à hauteur de 34 750 € assortie d'une prime d'apport à hauteur de 1 355 250 €.

En parallèle, une opération de réduction de capital a été réalisée sur la société Envoyé Spécial Nord modifiant la répartition du capital social de cette dernière. Celui-ci étant désormais détenu à 100% par la société Envoyé Spécial Holding.

SOCIÉTÉ D'EXPENSE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 65 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Le logiciel de paie fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et info.	2 ans
- Mobilier de bureau	2 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont constituées :

- des 3750 parts (100%) composant le capital de la SAS ENVOYE SPECIAL NORD.
- des 380 parts (100%) composant le capital social de la SAS REGIONAL EXPRESS.
- des 100 parts (100%) composant le capital social de la SARL PLAN D.
- des 70 parts sur les 100 composant le capital social de la SCI ENVOYE-SPECIAL IMMO.
- des 15 000 parts (100%) composant le capital social de la SARL L'EXPRESS DU FROID.
- des 3 200 parts sur les 10 000 composant le capital social de la SCI DROLDELORD.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622,45 Euros
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 05 / Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 789 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 000.00	
	Terrains			
	Sur sol propre			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	1 881.23	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	10 519.00	5 505.26
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	12 400.23	5 505.26
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		80 420.00	1 395 000.00
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	80 420.00	1 395 000.00
		TOTAL GENERAL	99 820.23	1 400 505.26

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 94
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6320 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		7 000.00	
	Terrains				
	Sur sol propre				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		1 881.23	
		Mat. bureau, inform., mobilier		16 024.26	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		17 905.49	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 475 420.00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		1 475 420.00	
		TOTAL GENERAL		1 500 325.49	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 050.00	1 400.00		2 450.00
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
	Inst. générales agencem. aménag.				
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	1 881.23			1 881.23
	Mat. bureau et informatiq., mob.	9 314.83	1 542.46		10 857.29
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	11 196.06	1 542.46		12 738.52
	TOTAL GENERAL	12 246.06	2 942.46		15 188.52

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 789 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et aménag.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
A. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
----------------------------	---------	--	------------------------------------	--------------------------------------

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

REGIONAL EXPRESS - 340 ALLEE CORDO OUEST-62580 BAI	200 000.00	1 002 950.26	100.00	582 490.00
ENVOYE SPECIAL NORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 F	200 000.00	1 130 205.69	100.00	411 801.90
PLAN D - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 80931	200 000.00	205 019.79	100.00	168 978.42
ENVOYE-SPECIAL IMMO - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 F	10 000.00	138 193.67	70.00	43 142.73
L'EXPRESS DU FROID - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FR	15 000.00	101 207.52	100.00	50 476.72

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

DROLDELORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 8	10 000.00	-86 798.59	32.00	26 699.99
--	-----------	------------	-------	-----------

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises en A :

- Françaises
- Etrangères

2. Participations non reprises en A :

- Dans des sociétés françaises
- Dans des sociétés étrangères

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

REGIONAL EXPRESS - 340 ALLEE CORDO OUEST-62580 BAILLEUL
SIR BERTHOULT - 343157913
ENVOYE SPECIAL NORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273
FRETIN - 443986526
PLAN D - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN - 809314289
ENVOYE-SPECIAL IMMO - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273
FRETIN - 811816560
L'EXPRESS DU FROID - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN -
830615464

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

DRODELORD - 172 BLD PETIT QUINQUIN-59273 FRETIN -
833163439

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte de l'exercice) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
200 000.00	420 460.83	100.00	499 600.00	499 600.00			18 317 307.00	23 490.00	200 000.00
200 000.00	718 403.79	100.00	29 970.00	29 970.00			13 245 617.11	11 801.90	200 000.00
200 000.00	36 041.37	100.00	732 000.00	732 000.00			3 111 764.42	23 978.42	
10 000.00	95 050.94	70.00	7 000.00	7 000.00			144 996.00	23 142.73	
15 000.00	50 730.80	100.00	203 650.00	203 650.00			1 259 564.73	20 476.72	
10 000.00	-113 498.58	32.00	3 200.00	3 200.00			263 412.00	26 699.99	

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Fabrice CASTEL

S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros

24 Rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tel. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 80067 - APE 6910 Z

E-mail : fabrice.castel@cabinetcasatel.fr

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte de l'exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	-------	-------	---	--	---	---	---	--

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	162 986.80	162 986.80	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	6 872.00	6 872.00	
	Etat & autres	8 143.61	8 143.61	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	824 238.44	824 238.44	
	Charges constatées d'avance	9 850.00	9 850.00	
TOTAUX		1 012 090.85	1 012 090.85	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 6320 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	23 475.00	10.00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Marechal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 88 / Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	52 443.52	52 443.52		
Personnel & comptes rattachés	66 630.24	66 630.24		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	57 621.02	57 621.02		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	113 240.53	113 240.53		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 728.26	6 728.26		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	10 000.00	10 000.00		
Groupe & associés (2)	18 157.68	18 157.68		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	30 777.40	30 777.40		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	355 598.65	355 598.65		

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622,45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 84 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 563.33
Dettes fiscales et sociales	72 978.39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	30 777.40
TOTAL DES CHARGES À PAYER	113 319.12

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622,45 Euros
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ENVOYE-SPECIAL HOLDING

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2019, le CICE s'élève à -123 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Fabrice CASTEL

S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros

24 Rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 766 471 00067 - APE 6920 Z

E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr